



AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL

ENTRE LES SOUSSIGNES

La **Société HIGHSKILL**, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000,00€, dont le siège social est situé au 66 Avenue des Champs-Élysées 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RCS de Nanterre sous le n° 920 311 818, représentée par GENIUS HOLDING agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président, elle-même représentée par Monsieur Mohamed ELLOUZE agissant en sa qualité de président.

(Ci-après dénommée la « Société »)

D'une part,

ET

Mr Ramzi HOUIDI né le 17/04/1995 à Sfax - TUNISIE, de nationalité Tunisienne, immatriculé(e) à la Sécurité Sociale sous le numéro 1 95 04 99 351 218 77 et demeurant à l'Adresse APP 23, 127 AV ARISTIDE BRIAND, 94230 Cachan.

(Ci-après dénommé le « Salarié »)

D'autre part,

La Société et le Salarié seront ci-après dénommés ensemble les « Parties » et individuellement la « Partie ».

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :



AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

L'objet de cet avenant, applicable à compter du 03/11/2023 est de procéder à la prolongation de la période d'essai de quatre mois supplémentaires, et ce, comme indiqué dans le contrat de travail initial signé le 15/06/2023 entre l'employeur et le salarié.

Le contrat de travail initial reste inchangé dans ses autres clauses.

Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

À **Paris**, le 16/10/2023

Le Salarié

Ramzi HOUIDI

La Société

Mohamed ELLOUZE

Président

Lu & Approuvé – Bon pour Accord

DocuSigned by:
Ramzi HOUIDI
5030DA05FB594AC...

DocuSigned by:
Mohamed ELLOUZE
60E611B5329F478...

DS

	HIGH SKILL 66 avenue des Champs Elysées 75008 Paris Tél. : +33 (0)6 85 53 01 20 Siret : 92031181800016
---	---

* Faire précéder la signature du Salarié de la mention "Lu et approuvé - Bon pour accord",
Les deux parties doivent parapher chaque page et signer la page de signature.